

MAI 2025 VERSION 2.0

# Le Plan de gestion des actifs des Services de gestion de l'eau potable



INT	RODUCTION	3
1.1	Le contexte	3
1.2	La justification des objectifs de la Ville	3
1.3	Les catégories et les types d'actifs	4
ĽÉ1	TAT DES INFRASTRUCTURES LOCALES	5
2.1	L'inventaire et l'évaluation des actifs	5
2.2	L'âge et l'état des actifs	6
LES	NIVEAUX DE SERVICE	10
3.1	Le contexte des niveaux de service	10
3.2	Les niveaux de service historiques et actuels	10
LA	STRATÉGIE DE GESTION DES ACTIFS	13
4.1	Les pratiques, les procédures et les outils	13
4.2	La croissance, l'amélioration et le renouvellement des actifs	15
4.3	Exploitation et entretien	18
LA	STRATÉGIE DE FINANCEMENT	19
5.1	L'historique des dépenses	19
5.2	La prévision des dépenses	19
AN	ALYSE DE FINANCEMENT	21
6.1	Le déficit du secteur d'activité	21
6.2	Les niveaux de service attendus et cibles	25
6.3	La gestion des risques	29
6.4	Les stratégies non financières	36
	PLAN D'AMÉLIORATION	
Com	nplément d'information	37
	PENDICE A : SECTEURS DE LA MUNICIPALITÉ RACCORDÉS SEAU MUNICIPAL D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTAI	



# Introduction

### 1.1 LE CONTEXTE

Les articles 5 et 6 du Règlement de l'Ontario 588/17 (Planification de la gestion des biens pour l'infrastructure municipale) obligent toutes les municipalités à préparer des plans de gestion des actifs pour l'ensemble de leurs actifs. L'objectif de cette loi consiste à permettre aux municipalités de démontrer qu'elles peuvent assurer l'entretien de leurs actifs, en mettant en équilibre l'abordabilité, les risques et les niveaux de service pour les 10 prochaines années.

Pour respecter les exigences du gouvernement provincial, la Ville a mis au point cette version la plus récente du Plan de gestion des actifs des Services de gestion de l'eau potable. Ce plan fait état de la situation actuelle des actifs, des niveaux de service cibles et attendus, des stratégies et des activités menées par la Ville, des détails financiers rétrospectifs et prévus, des risques et des stratégies non financières ainsi que des mesures potentielles d'amélioration. Ce document stratégique donne un aperçu de la situation actuelle et constitue un point de départ pour la planification et la prise de décision dans la gestion des actifs.

### 1.2 LA JUSTIFICATION DES OBJECTIFS DE LA VILLE

Le Plan de gestion des actifs vient étayer le Plan stratégique 2023 2026 de la Ville ainsi que la priorité stratégique d'une ville verte et résiliente. Essentiellement, ce plan cadre avec les objectifs stratégiques destinés à :

- réduire les émissions attribuables aux activités et aux installations de la Ville;
- accroître la résilience aux phénomènes météorologiques extrêmes et aux effets des changements climatiques;
- optimiser les infrastructures essentielles grâce à la gestion des actifs.



## 1.3 LES CATÉGORIES ET LES TYPES D'ACTIFS

Le Règlement oblige à déposer une synthèse des actifs pour chaque catégorie d'actifs. Le Plan de gestion des actifs des Services de gestion de l'eau potable comprend des actifs qui se rapportent à la collecte, à la production, au traitement, à l'entreposage, à l'adduction ou à la distribution de l'eau. Il s'agit des conduites d'eau principales, des infrastructures d'aqueduc et d'égouts et du parc automobile.

# Les catégories et les types d'actifs des Services de gestion de l'eau potable

### **Conduites principales**

- Conduites principales de grandes dimensions
- Conduites principales de moindres dimensions

### Installations du réseau d'eau potable

- Usines de purification de l'eau
- Stations de pompage
- Systèmes de puits collectifs

- Réservoirs de stockage en hauteur
- Réservoirs
- Bâtiments administratifs

### Parc automobile des Services de gestion de l'eau potable<sup>1</sup>

• Parc automobile

Les données et l'analyse qui sous-tendent ce Plan de gestion des actifs comportent des limitations, des lacunes et des hypothèses qui influent sur les constatations exposées. Ces problèmes de qualité des données sont particulièrement prévalents pour les infrastructures de gestion de l'eau potable, pour lesquelles on sait que les données comprennent des lacunes lorsqu'il s'agit de l'état des infrastructures, des valeurs à neuf sous comptabilisées ainsi que des besoins sous-estimés du point de vue de l'amélioration et du renouvellement des installations. Ces problèmes se répercutent sur les niveaux de service et sur l'analyse financière, comme nous l'indiquons ailleurs dans ce plan. La Ville met tout en œuvre pour corriger les problèmes de données et d'analyses dans les prochaines versions du Plan de gestion des actifs.

<sup>1:</sup> Les compteurs d'eau appartenant à la Ville ne sont pas compris dans cette version du Plan de gestion des actifs et seront compris dans la prochaine mise à jour de ce plan.



# L'état des infrastructures locales

Le Règlement oblige à déposer, pour chaque catégorie d'actifs, la synthèse de la valeur à neuf, de l'âge moyen des actifs, de l'information disponible sur l'état des biens, ainsi que la description de l'approche adoptée par la municipalité pour évaluer l'état des actifs. Les valeurs reproduites dans cette section sont établies d'après les données sur les actifs en date d'avril 2014.

# 2.1 L'INVENTAIRE ET L'ÉVALUATION DES ACTIFS

La valeur à neuf totale des actifs des Services de gestion de l'eau potable est de l'ordre de 18,6 milliards de dollars, comme l'indique la synthèse du tableau ci après.

### L'inventaire et la valeur à neuf des actifs des Services de gestion de l'eau potable

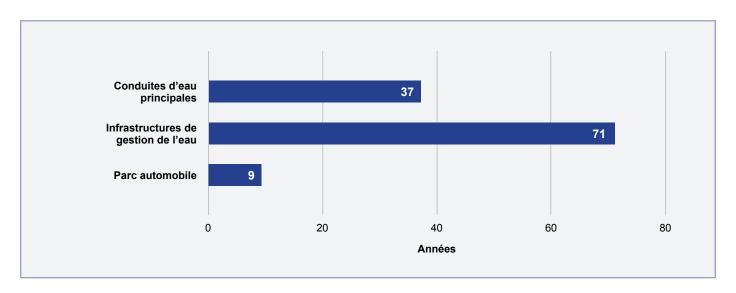
Catégories d'actifs	Inventaire	Valeur à neuf (en millions de dollars de 2024)
Conduites d'eau principales	3 356 km	17 294,80 \$
Infrastructures de gestion de l'eau potable	36	1 258,90 \$
Parc automobile des Services de gestion de l'eau potable	153	16,30 \$



# 2.2 L'ÂGE ET L'ÉTAT DES ACTIFS

L'âge d'un actif donne une idée du nombre d'années à courir d'ici la fin de sa durée utile et des interventions que la Ville peut être appelée à mener pour en assurer la réfection. La figure ci-après fait état de l'âge moyen des actifs des Services de gestion de l'eau potable de la Ville.

# L'âge moyen des actifs des Services de gestion de l'eau potable

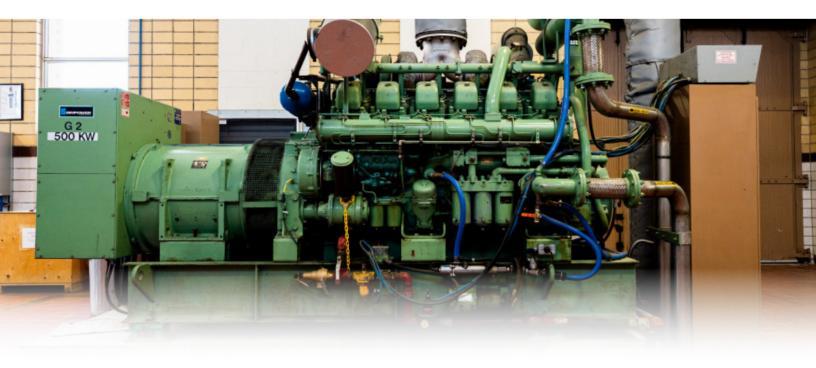




La Ville fait appel à différentes techniques et solutions pour recueillir et évaluer les données sur l'état des actifs, de même que selon différentes fréquences, comme l'indique la synthèse reproduite dans le tableau ci-après.

# Les méthodes de collecte des données sur l'état des actifs des Services de gestion de l'eau potable

Catégories d'actifs	Techniques de collecte des données sur l'état des infrastructures	Fréquence
Conduites d'eau principales	Conduites d'eau principales de grandes dimensions : Analyse sur les postes de travail, détection des fuites, inspections électromagnétiques et analyse juricomptable.	La fréquence varie selon le risque et les résultats antérieurs (tuyaux comportant des risques supérieurs : tous les 5 à 10 ans).
Infrastructures de gestion de l'eau potable	Évaluations détaillées dans les cas nécessaires; sinon, évaluation sur les postes de travail et opinion d'un expert.	La fréquence varie.
Par automobile des Services de gestion de l'eau potable		6 mois et calendrier d'entretien du constructeur de l'équipement d'origine.



D'après les données sur l'état des infrastructures, étoffées par les connaissances et le jugement professionnel de l'expert de la question, on évalue l'état des actifs sur un barème dont les notes sont comprises entre « Très satisfaisant » et « Très médiocre », comme l'indique le tableau ci-après.

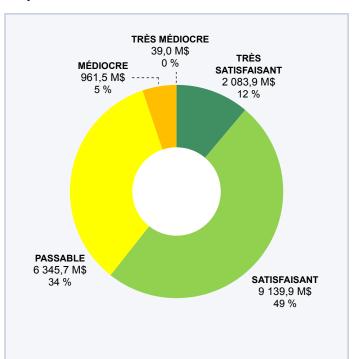
# Barème en cinq points pour l'état des actifs des Services de gestion de l'eau potable

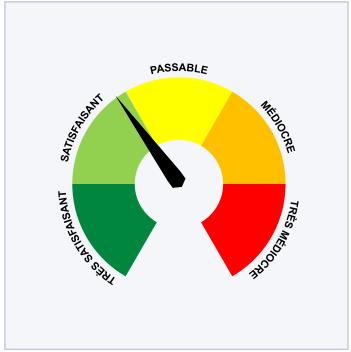
		Probabilité d'échec	Notation de l'état	Reliquat de la durée utile
Notation	Description de la note	(Conduites d'eau principales)	(Infrastructures de gestion de l'eau potable)	(Parc automobile)
Très satisfaisant	État physique sain  Aucun risque de défaillance à court terme et aucune intervention nécessaire.			> 75 %
Satisfaisant	Adapté pour aujourd'hui Acceptable; généralement au milieu de la durée de service prévue.	> 1 à ≤ 2		51 % - 75 %
Passable	Attention à porter aux infrastructures  Les signes de détérioration réclament l'attention, certains éléments accusent des lacunes.	> 2 à ≤ 3		26 % - 50 %
Médiocre	Augmentation du risque de perturber le service Approche de la fin de la durée utile; état inférieur à la norme; une grande partie du réseau est considérablement détériorée.	> 3 à ≤ 4	Opinion d'un expert	0 % - 25 %
Très médiocre	Inadapté au maintien en service (infrastructures bâties)/Proche de la fin de la durée utile (parc automobile)  Proximité ou dépassement de la fin de la durée utile prévue; signes généralisés de détérioration avancée; certains actifs bâtis pourraient être inutilisables.	> 4 à ≤ 5		< 0 % (hors du cycle de la durée utile)



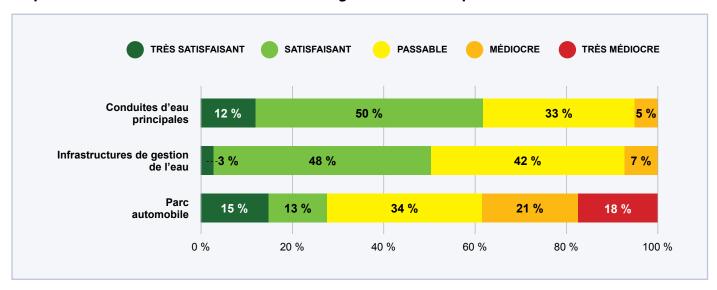
Dans l'ensemble, l'état des actifs des Services de gestion de l'eau potable est « satisfaisant ou passable ». Les figures ci après font état de la répartition des différentes catégories d'actifs. Les pourcentages de la répartition selon l'état des actifs sont pondérés d'après la valeur à neuf.

# Le profil de l'état de l'ensemble des actifs des Services de gestion de l'eau





# Le profil de l'état des actifs des Services de gestion de l'eau potable





# Les niveaux de service

### 3.1 LE CONTEXTE DES NIVEAUX DE SERVICE

Les infrastructures de la Ville existent pour servir les clients. Les niveaux de service permettent de mesurer le service effectivement offert, ce qui permet de prendre des décisions sur les infrastructures d'après les services qu'elles assurent, au lieu de simplement s'en remettre à leur état. Le Règlement exige que le Plan de gestion des actifs comprenne, pour chaque catégorie d'actifs, les niveaux de service que la municipalité propose d'assurer pour chacune des 10 années suivant l'année de la publication de ce plan.

Le Plan de gestion des actifs des Services de gestion de l'eau potable établit les indicateurs des niveaux de service et fait état des niveaux de service actuellement offerts. Les indicateurs cadrent avec les objectifs de la Ville et confirment que les actifs des Services de gestion de l'eau potable doivent être gérés pour :

- offrir des services de gestion de l'eau potable adaptés à la consommation et à la lutte contre les incendies dans la collectivité;
- réduire les émissions attribuables aux activités et aux installations de la Ville;
- accroître la résilience aux phénomènes météorologiques extrêmes et aux effets des changements climatiques;
- maintenir un ravitaillement en eau constant et de grande qualité;
- s'assurer que l'eau est salubre pour les besoins domestiques et la consommation;
- veiller à ce que les actifs des Services de gestion de l'eau potable soient toujours en bon état;
- fournir à long terme des services durables et abordables.

# 3.2 LES NIVEAUX DE SERVICE HISTORIQUES ET ACTUELS

Le tableau ci-après fait état des niveaux de service des Services de gestion de l'eau potable. Le rendement dont fait état ce rapport porte sur :

- les résultats rétrospectifs, soit les niveaux de service déclarés dans la version précédente du Plan de gestion des actifs;
- les résultats actuels, soit les niveaux de service actuellement assurés par la Ville d'après les renseignements disponibles les plus récents.



# Les indicateurs des niveaux de service des Services de gestion de l'eau potable

Caractéristiques des services	Niveaux de service communautaires	Niveaux de service techniques	Rendement rétrospectif (2019)	Rendement actuel (2023)
Capacité et	Description des groupes d'utilisateur ou des secteurs de la municipalité qui sont raccordés aux réseaux d'aqueduc et d'égouts municipaux, ce qui peut comprendre des cartes*	Pourcentage des propriétés raccordées aux réseaux d'aqueduc et d'égouts municipaux*	72,5 %	73,5 %
utilisation	Description des groupes d'utilisateurs ou des secteurs de la municipalité dotés d'un débit nécessaire à la lutte contre le feu, ce qui peut comprendre des cartes*	Pourcentage des propriétés qui ont accès au débit nécessaire à la lutte contre le feu*	100 %	100 %
	Émissions annuelles de GES dans la production de l'eau potable par mégalitre d'eau produit  Réduire les émissions attribuables aux activités et (tonnes de CO <sub>2</sub> e)		Non déclarées	0,024 t/ML
	aux installations de la Ville.	Émissions annuelles de GES du parc automobile des Services de gestion de l'eau potable (tonnes de CO <sub>2</sub> e)	Non déclarées	922 t
Fonctions	Accroître la résilience aux phénomènes météorologiques extrêmes et aux effets des	Pourcentage des installations critiques pour lesquelles on a mené une évaluation des risques climatiques	Non déclaré	100 %
	changements climatiques.	Pourcentage des usines de purification de l'eau dotées d'une génératrice de secours pour les systèmes critiques	Non déclaré	100 %
	Eau salubre pour les activités domestiques et la consommation	Nombre de ménages visés par les avertissements sur l'eau potable	74	0
	Description des avertissements invitant à faire bouillir l'eau et des interruptions de service*	Nombre de raccordements-jours par an pour lesquels un avertissement invitant à faire bouillir l'eau est en vigueur par rapport au nombre total de propriétés raccordées au réseau d'aqueduc municipal*	162 raccordements-jours; 251 441 raccordements	0 raccordement-jour; 260 929 raccordements
	bouiliir i eau et des interruptions de service	Nombre de raccordements-jours par an en raison de ruptures des conduites d'eau principales par rapport au nombre total de propriétés raccordées au réseau d'aqueduc municipal*	1 050 raccordements-jours; 251 441 raccordements	919 raccordements-jours; 260 929 raccordements
		Pourcentage des conduites d'eau principales dont l'état est passable ou meilleur	95 %	95 %
Finbili#á		Pourcentage des usines de purification de l'eau dont l'état est passable ou meilleur		100 %
Fiabilité	Maintenir un ravitaillement en eau constant et de grande qualité en investissant dans les infrastructures, en assurant l'entretien des actifs et en veillant à ce que les actifs soient en bon état.	Pourcentage des autres infrastructures d'aqueduc et d'égouts dont l'état est passable ou meilleur	96 %	75 %
		Pourcentage des actifs du parc automobile des Services de gestion de l'eau potable dont l'état est passable ou meilleur	Non déclaré	62 %
	and the second section solution and the second section section section.	Nombre moyen d'heures par interruption du service d'aqueduc (en raison de la rupture d'une conduite principale	9,9	6,8
		Nombre de ruptures de conduites principales/100 km (moyenne mobile sur cinq ans)	6,7	5,6

<sup>\*</sup>Obligatoire en vertu du Règlement de l'Ontario 588/17. Cf. l'appendice A pour de plus amples renseignements.



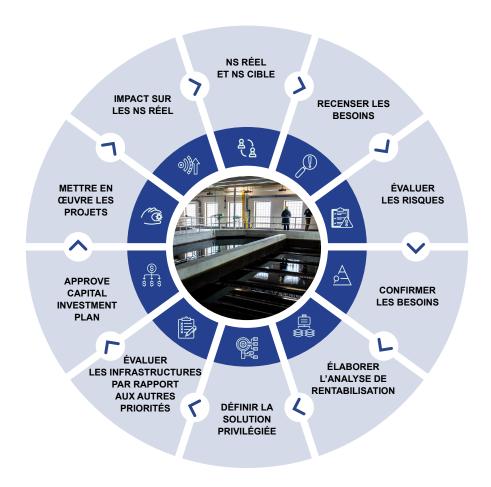
Caractéristiques des services	Niveaux de service communautaires  Niveaux de service techniques		Rendement rétrospectif (2019)	Rendement actuel (2023)
		Ratio de financement pour le renouvellement des actifs (financement du renouvellement en pourcentage de la valeur à neuf) pour les conduites d'eau principales	Non déclaré	0,2 %
Abordabilité Fournir à long terme des services durables et abordables.		Ratio de financement pour le renouvellement des actifs (financement du renouvellement en pourcentage de la valeur à neuf) pour les usines de purification de l'eau		2,2 %
		Ratio de financement pour le renouvellement des actifs (financement du renouvellement en pourcentage de la valeur à neuf) pour les autres infrastructures des Services de gestion de l'eau potable	Non déclaré	3,2 %
		Ratio de financement pour le renouvellement des actifs (financement du renouvellement en pourcentage de la valeur à neuf) pour les actifs du parc automobile des Services de gestion de l'eau potable	Non déclaré	9,0 %



# La stratégie de gestion des actifs

# 4.1 LES PRATIQUES, LES PROCÉDURES ET LES OUTILS

Le Règlement exige que le Plan de gestion des actifs définisse une stratégie de gestion du cycle de la durée utile en ce qui a trait aux actifs de chaque catégorie d'actifs pour la durée de 10 ans de ce plan. L'un des grands objectifs de la gestion des actifs consiste à confirmer les objectifs de la Ville et à s'assurer qu'ils cadrent avec ses plans financiers à long terme. Le Conseil municipal peut ainsi prendre des décisions en connaissance de cause et définir clairement l'orientation des moyens à prendre pour permettre à la Ville de mettre en équilibre les niveaux de service, les risques et les coûts.



La Ville a des pratiques bien établies pour évaluer le risque de ne pas respecter les normes des niveaux de service collectifs et techniques et pour déterminer les activités de calcul des coûts les plus faibles pour le cycle de la durée utile afin de réduire les risques à des niveaux satisfaisants et les coûts correspondants pour prendre ces risques. Le Plan de gestion des actifs comprend les prévisions des besoins liés à la réalisation des niveaux de service cibles et les compare au budget planifié afin de déterminer les déficits ou les excédents du secteur d'activité.

Les différentes activités du cycle de la durée utile sont exercées par différents secteurs de la direction générale. Le processus de gestion des actifs est l'occasion d'adopter une vue d'ensemble du cycle de la durée utile des actifs et de recenser les actifs pour lesquels il serait utile de concerter la mise en œuvre des stratégies du cycle de la durée utile. Il est important que chaque type d'actif réunisse un ensemble approprié d'activités sur leur durée utile et que le personnel qui interagit avec les actifs connaisse les relations entre les différentes activités et leur impact sur les coûts, les risques et les niveaux de service.



# 4.2 LA CROISSANCE, L'AMÉLIORATION ET LE RENOUVELLEMENT DES ACTIFS

Dans la mise au point du Plan de gestion des actifs, nous avons préparé une estimation préliminaire du coût de la réalisation des niveaux de service cibles. L'estimation est établie d'après les données de 2024 et comprend les prévisions :

- des besoins en croissance d'après le Rapport modificatif de l'Étude du contexte des redevances d'aménagement et les règlements municipaux pour les projets d'aqueduc et d'égouts et les études liées à la gestion de l'eau (octobre 2024), ce qui est nécessaire pour servir la population de plus en plus nombreuse de la Ville;
- des besoins en amélioration d'après les missions de vérification de l'accessibilité et les évaluations de l'état des bâtiments, de même que selon l'information apportée par les experts de la question, ce qui est nécessaire pour améliorer les services, pour respecter les normes nouvelles ou à jour ou pour se pencher sur l'accessibilité
- des besoins réglementaires pour les usines de purification de l'eau recensés par les experts de la question ou indiqués dans différents rapports et différentes études;
- des besoins en renouvellement d'après la modélisation du cycle de la durée utile, les missions de vérification de l'état des immeubles et l'avis des experts de la question, ce qui est nécessaire pour s'assurer que les actifs sont toujours en bon état (dont les activités liées au renouvellement et qui ne permettent pas d'améliorer directement l'état des actifs, dont la planification, l'évaluation de l'état des actifs et les inspections);
- des autres besoins en renouvellement au moment opportun des conduites d'eau principales, en assurant la coordination dans le cadre d'autres projets, ainsi qu'en exerçant des activités liées au renouvellement qui ne permettent pas d'améliorer directement l'état des actifs (dont la planification, l'évaluation de l'état des actifs et les inspections), et qui sont catégorisés sous la rubrique « Renouvellement – Divers » afin de les distinguer dans l'analyse du financement, en supposant qu'elles représentent une valeur égale au budget planifié;
- des besoins en aliénation liés à la mise hors service des installations.



La population d'Ottawa devrait se chiffrer à 1,4 million d'habitants d'ici 2046, ce qui représente une hausse de 40 % depuis 2018, comme l'indique la synthèse du tableau ci-après. Cette croissance pèsera sur les actifs et les services existants et pourrait obliger à faire appel à des actifs nouveaux ou augmentés pour répondre aux besoins grandissants.

### Les projections de la population de la Ville d'Ottawa pour 2046

	Projections pour 2046	Croissance depuis 2018
Population	1 409 650	402 150
Ménages	590 600	194 800
Emplois	827 000	189 500

Source: Rapport au Conseil municipal sur le nouveau Plan officiel (ACS2021-PIE-EDP-0036), octobre 2021.

Le tableau ci-après fait la synthèse des besoins projetés pour la croissance, l'amélioration, la réglementation, le renouvellement et la prévision des besoins en aliénation pour les actifs des Services de gestion de l'eau potable.

# Besoins projetés pour la croissance, l'amélioration, la réglementation, le renouvellement et l'aliénation des actifs des Services de gestion de l'eau potable

		Ensemble des besoins sur 10 ans (en millions de dollars de 2024)							
Catégories d'actifs	Croissance	Amélioration	Réglementation	Renouvellement	Renouvellement - Divers	Aliénation	Total		
Conduites d'eau principales	326,6 \$	Sans objet	Non disponibles <sup>2</sup>	450,5 \$	544,9 \$	Sans objet	1 322,1 \$		
Usine de purification de l'eau <sup>3</sup>	35,9 \$	115,8 \$	4,1 \$	218,7 \$	13,6 \$	Sans objet	388,1 \$		
Autres infrastructures de gestion de l'eau <sup>2</sup>	280,1 \$	1,3 \$	0,0 \$	89,7 \$	8,4\$	4,1 \$	383,7 \$		
Parc automobile des Services de gestion de l'eau potable	2,4 \$	Sans objet	Sans objet	16,3 \$	Sans objet	Sans objet	18,7 \$		
Total	645,0 \$	117,1 \$	4,1 \$	775,3 \$	567,0 \$	4,1 \$	2 112,5 \$		

Les chiffres étant arrondis, les totaux ne sont pas nécessairement exacts.

<sup>3:</sup> La marge de confiance est faible dans l'exactitude des prévisions des besoins pour les usines de purification de l'eau et les autres installations de gestion de l'eau parce qu'on sait qu'il y a des lacunes statistiques, que la Ville tâche de corriger, comme l'indique la section 1.3.



<sup>2 :</sup> L'estimation des besoins en réglementation des conduites d'eau principales (essentiellement portés par les normes sur la qualité de l'eau) n'était pas disponible, et il y a un recoupement entre les besoins en réglementation et les besoins en renouvellement. Ces besoins en réglementation sont généralement financés à même le budget du financement du renouvellement.

Conformément au règlement d'application, il faut aussi tenir compte, dans la planification de la gestion des actifs, des objectifs du Plan directeur sur les changements climatiques de la Ville pour les stratégies de maîtrise afin de ralentir les impacts des dérèglements climatiques, par exemple en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, et pour les stratégies d'adaptation destinées à réduire les impacts négatifs associés aux dérèglements climatiques existants et projetés. Dans le Plan de gestion des actifs, on estime les coûts supplémentaires projetés à engager en raison des dérèglements climatiques, comme l'indique le tableau ci-après. Il s'agit d'estimations préliminaires établies d'après les données disponibles les plus récentes, qui seront affinées au fil du temps.

# Estimation des surcoûts projetés attribuables aux dérèglements climatiques pour les Services de gestion de l'eau potable

Surcoûts attribuables aux dérèglements climatiques	Total estimatif des surcoûts sur 10 ans (en millions de dollars de 2024)
Augmentation des frais d'exploitation et d'entretien en raison des impacts à long terme graduels des dérèglements climatiques <sup>4</sup>	3,6 \$
Augmentation des coûts du renouvellement des infrastructures en raison des impacts à long terme graduels des dérèglements climatiques <sup>4</sup>	15,3 \$
Augmentation des coûts d'exploitation et d'entretien attribuable aux épisodes météorologiques extrêmes <sup>5</sup>	0,7 \$
Augmentation des coûts des infrastructures pour la mise en œuvre des mesures d'adaptation aux dérèglements climatiques et de maîtrise des changements climatiques, dont la résilience aux épisodes météorologiques extrêmes, la protection contre les incendies, l'électrification du parc automobile municipal et la rénovation des immeubles <sup>6</sup>	28,3 \$
Total	47,9 \$

Les estimations ne captent pas les dommages causés aux infrastructures par les épisodes météorologiques catastrophiques ou extrêmes (comme les tornades), l'augmentation des besoins en renouvellement des infrastructures en raison de la détérioration accélérée des actifs, la hausse des coûts de la croissance pour répondre aux impératifs des changements climatiques, l'augmentation des coûts du renouvellement des infrastructures pour les actifs distincts des bâtiments (par exemple le parc automobile et l'équipement), et enfin, les impacts graduels à long terme imputables aux risques climatiques distincts de la chaleur extrême, des précipitations extrêmes (comme les sécheresses, les tempêtes de verglas et les feux de forêt).

<sup>6 :</sup> Les dépenses en immobilisations estimatives à engager pour mettre en œuvre les mesures destinées à enrayer les dérèglements climatiques sont établies d'après l'étude Évolution énergétique (2020) et selon les études subséquentes détaillées comme la Stratégie de verdissement du parc automobile.



<sup>4 :</sup> Les coûts estimatifs attribuables aux impacts graduels à long terme des dérèglements climatiques sont calculés d'après l'étude intitulée « <u>Projet Chiffrer les impacts du changement climatique sur l'infrastructure publique</u> » du Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario.

<sup>5:</sup> Les coûts estimatifs d'exploitation et d'entretien attribuables aux épisodes météorologiques extrêmes sont établis d'après les données financières rétrospectives de la Ville et les rapports du Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD) pour les récents épisodes météorologiques importants.

### 4.3 L'EXPLOITATION ET L'ENTRETIEN

La Ville met au point des stratégies d'exploitation pour assurer les services; ces stratégies portent sur la consommation de ressources comme les ressources humaines, l'énergie, les produits chimiques et les matériaux. Les stratégies d'entretien correspondent aux activités permanentes et régulières à exercer pour continuer d'exploiter les actifs, notamment les cas dans lesquels des parties des actifs tombent en panne et doivent être réparées immédiatement pour veiller à ce que les actifs soient à nouveau opérationnels.

Les nouveaux actifs acquis ou construits par la Ville dans le cadre de la croissance donnent lieu à d'éventuels surcoûts d'exploitation et d'entretien, en plus des dépenses actuelles. Il est crucial pour la Ville d'évaluer ces coûts prospectifs et leur abordabilité en prenant des décisions sur l'acquisition ou la construction de nouveaux actifs.



# La stratégie de financement

Le Règlement exige que le Plan de gestion des actifs définisse une stratégie financière en ce qui a trait aux actifs de chaque catégorie d'actifs pour la durée de 10 ans du Plan. La Ville continue d'investir judicieusement dans le maintien des infrastructures et a augmenté ses investissements dans les immobilisations pour qu'ils cadrent avec ses plans financiers à long terme. Les cibles recommandées pour le financement dans le cadre du Programme de gestion intégrale des actifs 2017 portaient essentiellement sur le maintien en bon état des infrastructures indispensables. Il faudra mettre à jour les plans financiers à long terme lorsque les nouveaux niveaux de service auront été définis pour en assurer la viabilité financière.

# **5.1 L'HISTORIQUE DES DÉPENSES**

Pour consulter l'information sur les dépenses antérieures d'exploitation et d'immobilisations, veuillez consulter les documents budgétaires annuels de la Ville pour les années antérieures. Il faut noter que les valeurs budgétaires rétrospectives jouent le rôle d'estimations des dépenses et que les dépenses réelles peuvent être différentes des provisions budgétées indiquées.

# **5.2 LA PRÉVISION DES DÉPENSES**

Dans les 10 prochaines années, la Ville continuera d'investir dans les infrastructures pour étayer les dépenses opérationnelles, répondre aux besoins en réfection, assurer la croissance et apporter des améliorations. Le budget de fonctionnement planifié est établi d'après le budget de fonctionnement prévisionnel 2024 des Services financiers pour les Services de gestion de l'eau potable et le budget des immobilisations planifié est établi d'après le budget prévisionnel des immobilisations décennal de 2024 de la Ville.

# Budget prévu pour les Services de gestion de l'eau potable

Constitution of the			F	révisions l	oudgétaire	s (en millio	ns de dolla	rs de 2024)			
Constituantes	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Total
Budget de fonctionnement <sup>7</sup>	108,1 \$	113,5 \$	119,1 \$	125,0 \$	131,1 \$	137,6 \$	144,4 \$	151,6 \$	159,3 \$	167,5 \$	1 357,2 \$
Budget des immobilisations – croissance	24,1 \$	19,9 \$	7,2 \$	52,3 \$	18,5 \$	54,6 \$	108,4 \$	3,1 \$	3,2 \$	2,9 \$	294,0 \$
Budget des immobilisations –amélioration	0,8\$	2,5 \$	1,5 \$	0,8\$	0,0 \$	0,0 \$	0,0 \$	0,0 \$	0,8 \$	0,0 \$	6,4 \$
Budget des immobilisations – réglementation	0,0 \$	0,0 \$	0,0 \$	0,1 \$	0,0 \$	0,0 \$	0,0 \$	0,0 \$	0,0 \$	0,0 \$	0,1 \$
Budget des immobilisations – renouvellement	65,0 \$	59,6 \$	62,0 \$	52,9 \$	58,2 \$	59,3 \$	67,3 \$	77,3 \$	68,0 \$	71,9 \$	641,5 \$
Budget des immobilisations – renouvellement – divers	52,2 \$	53,2 \$	66,4 \$	46,1 \$	50,3 \$	50,7 \$	57,0 \$	58,2 \$	60,2 \$	61,5 \$	555,8 \$
Budget des immobilisations – aliénation	0,2 \$	0,0 \$	0,0 \$	0,0 \$	0,0 \$	0,0 \$	0,0 \$	0,0 \$	0,0 \$	0,0 \$	0,2 \$

Les chiffres étant arrondis, les totaux ne sont pas nécessairement exacts.

<sup>7 :</sup> Les valeurs représentées correspondent aux besoins nets du budget d'exploitation après récupération des dépenses et recettes.



# L'analyse de financement

Le Règlement exige de faire la synthèse, dans le Plan de gestion des actifs, de l'indication du financement annuel à consacrer, selon les projections, aux activités du cycle de la durée utile. Si, d'après le financement disponible projeté, la municipalité comptabilise un déficit du secteur d'activité pour les activités du cycle de la durée utile indiquées, le Règlement oblige à fournir une explication sur les moyens grâce auxquels la municipalité gérera les risques qu'elle court si elle n'exerce pas les activités nécessaires pendant le cycle de la durée utile des actifs.

Il faut comparer le financement des immobilisations projeté aux budgets planifiés afin de recenser les déficits (ou les « lacunes ») potentiels du secteur d'activité, les risques qui pourraient se produire pour les services, ainsi que les stratégies à adopter pour enrayer ces risques.

# 6.1 LE DÉFICIT DU SECTEUR D'ACTIVITÉ

Le Plan de gestion des actifs permet de prévoir la situation de la Ville dans 10 ans en ce qui a trait à certaines cibles des niveaux de service d'après les décisions prises antérieurement dans les investissements consacrés par la Ville aux actifs et dans la gestion de ses actifs. Le déficit du secteur d'activité correspond à la différence entre les besoins prévus en investissements dans les infrastructures et les investissements que la Ville a budgétés. C'est pourquoi les déficits du secteur d'activité pourront changer et changeront effectivement en raison des changements qui interviendront dans les politiques, dans les plans directeurs, dans la population, dans les services offerts, dans l'inventaire des actifs ou dans les investissements de la Ville et des autres de gouvernement. Dans les 10 prochaines années, le total des besoins pour les actifs des Services de gestion de l'eau potable est supérieur au budget planifié, ce qui donne lieu à un déficit du secteur d'activité. Le lecteur trouvera dans le tableau et les figures ci après la synthèse des besoins en investissements prévus, des budgets planifiés et des déficits du secteur d'activité.

# Déficit du secteur d'activité des immobilisations pour les Services de gestion de l'eau potable

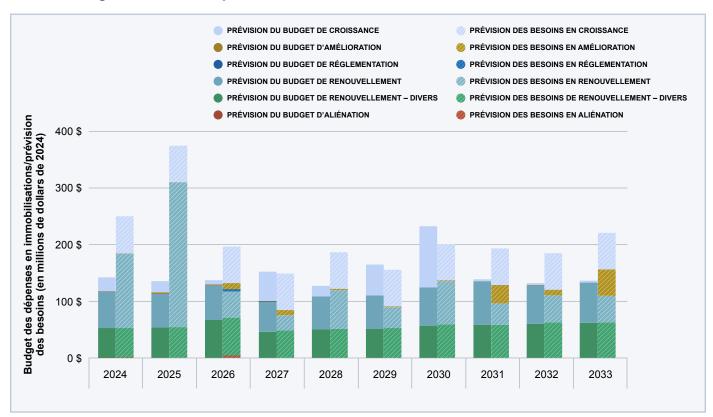
Catégories d'actifs	10 ans (en millions de dollars de 2024)	Budget sur 10 ans (en millions de dollars de 2024)	Déficit sur 10 ans (en millions de dollars de 2024)
	Croissance		
Conduites d'eau principales	326,6 \$	88,0 \$	(238,7 \$)
Usines de purification de l'eau	35,9 \$	12,1 \$	(23,8 \$)
Autres installations de gestion de l'eau	280,1 \$	191,6 \$	(88,5 \$)
Parc automobile	2,4\$	2,4 \$	-
Total pour la croissance	645,0 \$	294,0 \$	(351,0 \$)
	Amélioration		
Conduites d'eau principales <sup>8</sup>	Sans objet	Sans objet	-
Usines de purification de l'eau	115,8 \$	6,4 \$	(109,4 \$)
Autres installations de gestion de l'eau	1,3 \$	0,0 \$	(1,3 \$)
Parc automobile	Sans objet	Sans objet	-
Total pour l'amélioration	117,1 \$	6,4 \$	(110,7 \$)
	Réglementation		
Conduites d'eau principales	Non disponibles	Non disponibles	-
Usines de purification de l'eau	4,1 \$	0,1 \$	(4,0 \$)
Autres installations de gestion de l'eau	0,0 \$	0,0 \$	-
Parc automobile	Sans objet	Sans objet	-
Total pour la réglementation	4,1 \$	0,1 \$	(4,0) \$
	Renouvellement		
Conduites d'eau principales	450,5 \$	311,2 \$	(139,4 \$)
Usines de purification de l'eau	218,7 \$	197,4 \$	(21,3 \$)
Autres installations de gestion de l'eau	89,7 \$	118,3 \$	28,6 \$
Parc automobile	16,3 \$	14,6 \$	(1,8 \$)
Total pour le renouvellement	775,3 \$	641,5 \$	(133,8 \$)
	Renouvellement – dive	rs	
Conduites d'eau principales	544,9 \$	544,9 \$	-
Usines de purification de l'eau	13,6 \$	4,9 \$	(8,7 \$)
Autres installations de gestion de l'eau	8,4 \$	6,0 \$	(2,4 \$)
Parc automobile	Sans objet	Sans objet	-
Total pour le renouvellement – divers	567,0 \$	555,8 \$	(11,1 \$)
	Aliénation		
Conduites d'eau principales	Sans objet	Sans objet	-
Usines de purification de l'eau	Sans objet	Sans objet	-
Autres installations de gestion de l'eau	4,1 \$	0,2 \$	(3,9 \$)
Parc automobile	Sans objet	Sans objet	-
Total pour l'aliénation	4,1 \$	0,2 \$	(3,9 \$)
Total global	2 112,5 \$	1 497,9 \$	(614,6 \$)

Les chiffres étant arrondis, les totaux ne sont pas nécessairement exacts.

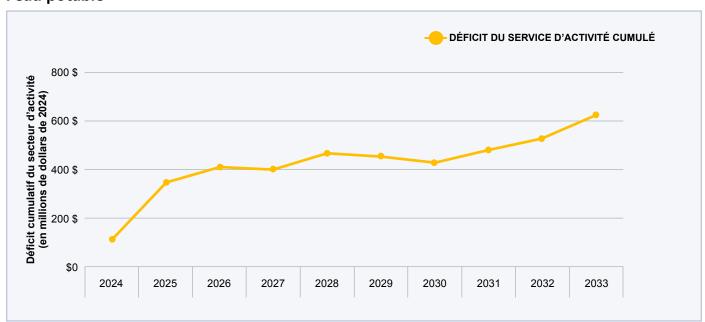
<sup>8 :</sup> L'estimation des besoins en réglementation des conduites d'eau principales (essentiellement portée par les normes sur la qualité de l'eau) n'était pas disponible, et on a constaté un recoupement entre ces besoins et les besoins en renouvellement. Ces besoins en réglementation sont généralement financés à même le budget de renouvellement.



# Budget des dépenses en immobilisations et prévision des besoins en infrastructures pour les Services de gestion de l'eau potable



# Déficit cumulatif du secteur d'activité des immobilisations pour les Services de gestion de l'eau potable





Le déficit du secteur d'activité des immobilisations ci dessus ne comprend pas les coûts supplémentaires projetés estimatifs à engager en raison des dérèglements climatiques, dont il est question dans la section 4.2. La Ville a planifié, sur les 10 prochaines années, un financement à consacrer exclusivement aux besoins relatifs aux dérèglements climatiques dans le cadre du Plan directeur sur les changements climatiques et du programme lié aux émissions annuelles de GES. Ce financement est destiné non seulement aux Services de gestion de l'eau potable, mais à tous les autres services offerts par la Ville. Le tableau ci-après fait la synthèse des besoins définis pour les différents services de la Ville dans le financement des dépenses en immobilisations liées aux dérèglements climatiques et du financement total planifié des dépenses en immobilisations pour les initiatives visant à enrayer les dérèglements climatiques. Il s'agit d'estimations préliminaires qui sont mises au point et priorisées dans le cadre de différentes initiatives; elles donnent toutefois une idée de l'ordre de grandeur des budgets planifiés et des besoins potentiels projetés. Ces estimations ne tiennent pas compte des coûts de réparation ou de remplacement des infrastructures pour les épisodes météorologiques extrêmes comme les tornades, les inondations riveraines ou les tempêtes de verglas. L'analyse ne capte pas le financement apporté par des sources externes comme les autres ordres de gouvernement. Il faudra intégrer le financement des infrastructures dans l'ensemble des budgets des directions générales.

L'analyse est établie d'après la prévision budgétaire des immobilisations 2024 sur 10 ans de la Ville. Il est important de noter que la prévision du financement 2024 représentée est supérieure de 155 millions de dollars à la prévision budgétaire 2025 définitive approuvée, qui prévoit la somme de 91,2 millions de dollars sur 10 ans (contre 246,4 millions de dollars comme l'indique le tableau).

# Les budgets estimatifs projetés des dépenses en immobilisations pour les changements climatiques et les besoins en immobilisations pour tous les services de la Ville<sup>9</sup>

	Besoins sur 10 ans (en millions de dollars de 2024)	10 ans (en millions de	(en millions de
Changements climatiques	1 700,0 \$	246,4 \$	(1 453,6 \$)

<sup>9 :</sup> Les estimations excluent les Services de déchets solides et les Services de transports en commun parce que toute l'analyse financière de ces services est captée dans les plans financiers à long terme correspondants.



### 6.2 LES NIVEAUX DE SERVICE ATTENDUS ET CIBLES

Pour les niveaux de service, la Ville a fixé des cibles de rendement, ainsi que le rendement prévu. On peut comparer ces indicateurs afin d'évaluer la concordance entre le rendement attendu et le rendement cible. Le tableau ci après comprend :

- le rendement actuel, ainsi que les niveaux de service fixés par la Ville d'après l'information disponible la plus récente;
- des flèches permettant de savoir si l'indicateur est appelé à évoluer tendanciellement à la hausse ou à la baisse ou rester relativement stable, ainsi que des couleurs permettant de savoir si la tendance est positive (vert) ou négative (rouge) par rapport au niveau de service cible;
- le rendement attendu, ainsi que les niveaux de service qu'on devrait atteindre d'après le budget planifié de la Ville;
- le rendement cible, ainsi que le niveau de service cible de la Ville d'après ses directives, ses politiques, sa stratégie ou son plan directeur, ou selon d'autres documents.



# Niveaux de service attendus et cibles pour les Services de gestion de l'eau potable

Caractéristiques des services	Niveaux de service communautaires	Niveaux de service techniques	Rendement actuel (2023)	Tendance (2024-2033)	Rendement attendu (2033)	Rendement cible (2033)	Source de la cible
Capacité et	Description des groupes d'utilisateurs ou des secteurs de la municipalité qui sont raccordés aux réseaux d'aqueduc et d'égouts municipaux, ce qui peut comprendre des cartes*	Pourcentage des propriétés raccordées aux réseaux d'aqueduc et d'égouts municipaux*	73,5 %	1	Hausse	Hausse	Plan directeur des infrastructures
utilisation	Description des groupes d'utilisateurs ou des secteurs de la municipalité dotés d'un débit nécessaire à la lutte contre le feu, ce qui peut comprendre des cartes*	Pourcentage des propriétés qui ont accès au débit nécessaire à la lutte contre le feu*	100 %	$\odot$	Maintien	Maintien	Plan directeur des infrastructures
	Réduire les émissions attribuables aux activités et aux installations de la Ville. $\begin{array}{c} \text{Emissions and} \\ \text{Emissions and} \\ \text{de } \text{CO}_2\text{e}) \\ \text{Emissions and} \\ \text{des Services of } \\ \text{CO}_2\text{e}) \\ \text{Pourcentage} \\ \text{lesquelles on climatiques} \\ \text{extrêmes et aux effets des} \\ \text{changements climatiques.} \\ \end{array}$	Émissions annuelles de GES dans la production de l'eau potable par mégalitre d'eau produite (tonnes de CO <sub>2</sub> e)	0,024 t/ML	10	Baisse <sup>10</sup>	Baisse	Plan directeur sur les changements climatiques
		Émissions annuelles de GES du parc automobile des Services de gestion de l'eau potable (tonnes de CO <sub>2</sub> e)	922 t	Cf. la Stratégie de verdissement du parc automobile.  Cf. la Stratégie de verdissement du parc		nent du parc automobile.	
Fonctions		Pourcentage des installations critiques pour lesquelles on a mené une évaluation des risques climatiques	100 %	$\odot$	Maintain	Maintien	Parés pour les changements climatiques Ottawa
		Pourcentage des usines de purification de l'eau dotées d'une génératrice de secours pour les systèmes critiques	100 %	$\odot$	Maintain	Maintien	Parés pour les changements climatiques Ottawa
	Eau salubre pour les activités domestiques et la consommation	Nombre de ménages visés par les avertissements sur l'eau potable	0	$\odot$	Maintain	Le moins grand nombre possible	Personnel des Services de gestion de l'eau potable

<sup>10 :</sup> Les émissions devraient évoluer tendanciellement à la baisse; toutefois, les niveaux de financement planifiés ne devraient pas être suffisants pour atteindre les cibles de réduction des émissions de GES de 2030 et de 2040.



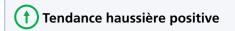
Caractéristiques des services	Niveaux de service communautaires	Niveaux de service techniques	Rendement actuel (2023)	Tendance (2024-2033)	Rendement attendu (2033)	Rendement cible (2033)	Source de la cible
	Description des avertissements invitant à faire bouillir l'eau et des interruptions de service*	Nombre de raccordements-jours par an pour lesquels un avertissement invitant à faire bouillir l'eau est en vigueur par rapport au nombre total de propriétés raccordées au réseau d'aqueduc municipal*	0 raccordement- jour; 260 929 raccordements	<b>(-)</b>	Maintien	Le moins grand nombre possible	Personnel des Services de gestion de l'eau potable
		Nombre de raccordements-jours par an en raison de ruptures des conduites d'eau principales par rapport au nombre total de propriétés raccordées au réseau d'aqueduc municipal*	919 raccordements- jours; 260 929 raccordements	Rendement attendu non disponible <sup>11</sup>		Le moins grand nombre possible	Personnel des Services de gestion de l'eau potable
		Pourcentage des conduites d'eau principales dont l'état est passable ou meilleur	95 %	<u>-</u>	Maintien	Maintien	Modélisation du cycle de la durée utile
Fiabilité		Pourcentage des usines de purification de l'eau dont l'état est passable ou meilleur	100 %	<b>(</b>	Baisse	Aucune ci	ble fixée
	Maintenir un ravitaillement en eau constant et de grande	Pourcentage des autres infrastructures d'aqueduc et d'égouts dont l'état est passable ou meilleur	75 %	<b>(</b>	Baisse	Maintien	Modélisation du cycle de la durée utile
	qualité en investissant dans les infrastructures, en assurant l'entretien des actifs et en veillant à ce que les actifs soient en bon état.	Pourcentage des actifs du parc automobile des Services de gestion de l'eau potable dont l'état est passable ou meilleur	62 %	1	65 %	66%	Modélisation du cycle de la durée utile
		Nombre moyen d'heures par interruption du service d'aqueduc (en raison de la rupture d'une conduite principale)	6,8	$\odot$	Maintien	Le moins possible	Personnel des Services de gestion de l'eau potable
		Nombre de ruptures de conduites principales/100 km (moyenne mobile sur cinq ans)	5,6	$\odot$	Maintien	Le moins possible	Personnel des Services de gestion de l'eau potable

<sup>11 :</sup> ELe rendement attendu n'est pas disponible pour la rupture des conduites d'eau principales, puisqu'il peut varier considérablement d'après des facteurs indépendants de la volonté de la Ville comme la météo.

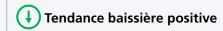


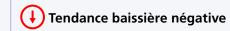
Caractéristiques des services	Niveaux de service communautaires	Niveaux de service techniques	Rendement actuel (2023)	Tendance (2024-2033)	Rendement attendu (2033)	Rendement cible (2033)	Source de la cible
		Ratio de financement pour le renouvellement des actifs (financement du renouvellement en pourcentage de la valeur à neuf) pour les conduites d'eau principales	0,2 %		Sans objet	0,3 %	Modélisation du cycle de la durée utile
		Ratio de financement pour le renouvellement des actifs (financement du renouvellement en pourcentage de la valeur à neuf) pour les usines de purification de l'eau	2,2 %		Sans objet	2,5 %	Modélisation du cycle de la durée utile
Abordabilité	Fournir à long terme des services durables et abordables.	Ratio de financement pour le renouvellement des actifs (financement du renouvellement en pourcentage de la valeur à neuf) pour les autres infrastructures des Services de gestion de l'eau potable <sup>12</sup>	3,2 %		Sans objet	2,4 %	Modélisation du cycle de la durée utile
		Ratio de financement pour le renouvellement des actifs (financement du renouvellement en pourcentage de la valeur à neuf) pour les actifs du parc automobile des Services de gestion de l'eau potable	9,0 %		Sans objet	10,0 %	Modélisation du cycle de la durée utile

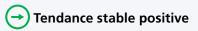
<sup>\*</sup>Obligatoire en vertu du Règlement de l'Ontario 588/17.













<sup>12 :</sup> L'intervalle de confiance est faible dans les estimations des ratios de financement du renouvellement des actifs pour les autres infrastructures d'aqueduc et d'égouts en raison des lacunes dans les données consultées pour estimer la valeur à neuf et les besoins prévus en renouvellement, comme l'indique la section 1.3. C'est la raison pour laquelle nous précisons que le rendement cible est inférieur au rendement attendu.



# **6.3 LA GESTION DES RISQUES**

La Ville fait appel à une approche fondée sur les risques dans la priorisation des investissements consacrés aux infrastructures. Les cadres et les méthodes d'évaluation des risques varient selon les divers types d'infrastructures; ils sont toutefois généralement établis d'après l'importance de chaque infrastructure du point de vue des services offerts et de leur continuité, ainsi que du nombre d'utilisateurs qui pourraient être touchés.

Le Règlement de l'Ontario 588/17 oblige à analyser les risques liés aux niveaux de service proposés et à la mise en œuvre du Plan de gestion des actifs. Le lecteur trouvera dans les tableaux ci après la synthèse des risques les plus critiques.

### Risques essentiels et maîtrise des risques pour les niveaux de service

Secteurs de risque <sup>13</sup>	Conséquences potentielles	Réaction
Financement de la croissance	Le sous financement pourrait réduire la capacité à construire de nouvelles infrastructures pour étayer la croissance dans les délais voulus, ce qui pourrait accroître la demande exprimée pour les infrastructures existantes, réduire la redondance, augmenter les frais de réparation réactifs et retarder les travaux d'aménagement.	La Ville met à jour à intervalles réguliers les plans directeurs et le Règlement sur les redevances d'aménagement en tenant compte des besoins dans le financement de la croissance. On peut intégrer l'accroissement des besoins en croissance dans ces mises à jour et dans les mises à jour à apporter éventuellement au Plan de gestion des actifs.
Financement du renouvellement selon le cycle de la durée utile	Les retards dans les activités de renouvellement pourraient se répercuter sur la fiabilité des services et accroître les coûts à long terme (dont les frais d'exploitation et d'entretien).	La Ville priorise les projets d'immobilisations en évaluant l'état des actifs infrastructurels, en faisant appel à une approche fondée sur les risques pour évaluer l'impact potentiel sur les niveaux de service et en assurant la coordination avec d'autres projets pour minorer les interruptions. Cette approche structurée priorise les actifs essentiels en respectant les contraintes de l'abordabilité.

<sup>13 :</sup> Conformément à l'article 6 du Règlement de l'Ontario 588/17, le Plan de gestion des actifs doit faire état des risques liés aux options pour lesquelles on pourrait potentiellement exercer des activités dans le cycle de la durée utile afin d'atteindre les niveaux de service proposés, ainsi que les risques associés à ces options pour la viabilité à long terme de la municipalité.



Secteurs de risque	Incidences potentielles	Réaction de la Ville
Financement de l'exploitation et de l'entretien	Le sous financement pourrait réduire la fiabilité des services et augmenter les réparations d'urgence.	On optimise les provisions du budget d'exploitation pour que les fonds soient consacrés aux opérations essentielles, en misant sur les mesures préventives pour assurer les niveaux de service et en tenant compte des commentaires du public pour s'assurer que les activités concordent avec les besoins de la collectivité et respectent les contraintes de l'abordabilité.
La maîtrise des dérèglements climatiques et la climatorésilience	Le report des projets liés au climat pourrait faire obstacle à l'adaptation, augmenter les coûts à long terme et exercer une pression sur les budgets existants.	Le Plan directeur pour la lutte contre les changements climatiques (PDLCC) et ses stratégies auxiliaires définissent l'orientation à adopter pour prioriser les investissements dans la lutte contre les dérèglements climatiques pour ce qui est des mesures de maîtrise et d'adaptation à la fois. Le PDLCC fait aussi état de la nécessité d'appliquer le point de vue du climat dans les projets de gestion des actifs et d'infrastructures, notamment dans le cadre des processus de planification et de priorisation des infrastructures de la direction générale. La mise en œuvre du PDLCC et de ses plans auxiliaires est une responsabilité commune à l'ensemble des directions générales. La réaction à la vérification du PDLCC 2024 permettra de préciser l'orientation des priorités.



Secteurs de risque	Incidences potentielles	Réaction de la Ville
Hausse des coûts de remplacement des actifs	La hausse des coûts pourrait donner lieu à des retards dans les projets et accroître les pressions financières. Il se peut que le nombre de projets à réaliser grâce au même financement soit moindre.	La Ville fait appel à la gestion intégrale des actifs, en misant sur l'entretien préventif et en priorisant les investissements d'après les risques dans le respect des contraintes de l'abordabilité. Elle mène aussi la planification financière à long terme et se penche sur des solutions innovantes pour réduire les coûts et améliorer les services offerts.
Entretien et électrification du parc automobile	La hausse des frais d'entretien ou les infrastructures électriques insuffisantes pourraient avoir une incidence sur la fiabilité du parc automobile et sur les interventions d'urgence.	La Stratégie de verdissement du parc automobile recommande une approche qui permet de s'assurer que la Ville dispose d'infrastructures suffisantes dans les progrès accomplis pour électrifier le parc automobile. Dans cette stratégie, on recommande de mettre au point proactivement les infrastructures de l'offre d'énergie et de ravitaillement en prévision de l'électrification, en plus de lancer les travaux de modernisation des bâtiments et des infrastructures civiles avant d'acheter des véhicules électriques.



Secteurs de risque	Incidences potentielles	Réaction de la Ville
Incidences des phénomènes météorologiques extrêmes	L'augmentation de la fréquence des épisodes météorologiques pourrait causer des dommages aux actifs, interrompre les services et accroître les besoins en entretien.	La stratégie provisoire de climatorésilience de la Ville (« Parés pour les changements climatiques Ottawa ») constitue une stratégie et un plan de mise en œuvre à long terme qui orientent les interventions et les investissements sur l'ensemble du territoire de la Ville en raison du réchauffement, de l'humidification et de l'imprévisibilité du climat. Cette stratégie consiste à mener des évaluations portant sur les risques climatiques pour les infrastructures essentielles afin de prioriser les investissements et les interventions.
		On offre aussi des assurances et on pourra puiser dans les réserves de la Ville pour financer les coûts non planifiés en raison des épisodes météorologiques extrêmes.



Secteurs de risque	Incidences potentielles	Réaction de la Ville
Pressions opérationnelles des dérèglements climatiques	L'augmentation des impératifs imposés au personnel et aux ressources pourrait avoir des incidences sur les activités de prévention.	La stratégie « Parés pour les changements climatiques Ottawa » fait état des besoins projetés pour ce qui est de l'accroissement du budget d'exploitation en raison des changements climatiques, en orientant les interventions et les investissements à long terme pour assurer la résilience de la Ville d'ici 2050. On tient compte chaque année, dans le cadre du processus de budgétisation pour des projets et des programmes spécifiques.
Besoins réglementaires et en équité non urgents	Les retards pourraient se répercuter sur l'inclusivité, sur l'accessibilité et sur l'adéquation du milieu de travail.  Les pressions qui pèsent sur le personnel pourraient se répercuter sur la fidélisation et le moral des employés, ce qui pourrait avoir des incidences sur la continuité et sur la capacité des moyens d'intervention d'urgence.	La Ville tâche de s'assurer que l'on répond aux besoins essentiels dans le respect des contraintes de l'abordabilité en priorisant les besoins et les services essentiels, en faisant des démarches pour obtenir des subventions et nouer des partenariats, en améliorant l'efficience, en consultant la collectivité et en se consacrant à la planification financière à long terme.  On priorisera les travaux de modernisation pour promouvoir l'accessibilité et l'équité d'après les besoins et les risques constatés.



# Risques essentiels et maîtrise des risques pour la mise en œuvre du Plan de gestion des actifs<sup>14</sup>

Risques essentiels pour la mise en œuvre du Plan de gestion des actifs	Réaction
Les prévisions de la population pourraient changer.	Les changements dans les prévisions de la population se répercuteront sur les prévisions des besoins en croissance, qui seront revues et actualisées au moins une fois tous les cinq ans dans le cadre de la mise à jour du Plan de gestion des actifs. On peut recenser les grands enjeux dans le cadre de l'examen annuel des progrès accomplis par la Ville dans la mise en œuvre du Plan de gestion des actifs et dans la section « Incidences sur la gestion des actifs » des différents rapports présentés au Conseil municipal.
Les prochains budgets approuvés pourraient varier par rapport aux budgets planifiés retenus comme hypothèses dans l'analyse financière du Plan de gestion des actifs.	Le Plan de gestion des actifs sera mis à jour au moins une fois tous les cinq ans, notamment en menant une analyse des budgets actualisés, ce qui permettra de réévaluer les besoins projetés, les niveaux de service attendus et les risques.  On pourra se pencher sur les impacts essentiels attribuables aux changements budgétaires dans l'examen annuel des progrès accomplis par la Ville dans la mise en œuvre du Plan de gestion des actifs et dans la section « Incidences sur la gestion des actifs » des différents rapports présentés au Conseil municipal.
Il se peut que le Conseil prévoie plus d'actifs que ceux qui sont planifiés dans le Plan de gestion des actifs.	Les actifs supplémentaires se répercuteront essentiellement sur les prévisions des opérations et des travaux de renouvellement. On pourra tenir compte chaque année des incidences essentielles dans le cadre de l'examen des progrès accomplis par la Ville dans la mise en œuvre du Plan de gestion des actifs et dans la section « Incidences sur la gestion des actifs » des différents rapports soumis au Conseil municipal.

<sup>14 :</sup> Conformément à l'article 6 du Règlement de l'Ontario 588/17, le Plan de gestion des actifs doit donner une vue d'ensemble des risques liés à la mise en œuvre du Plan de gestion des actifs et de toutes les mesures qui seraient proposées en réaction à ces risques.



Risques essentiels pour la mise en œuvre du Plan de gestion des actifs	Réaction
Le Conseil municipal ou les changements apportés aux lois et aux règlements pourraient obliger à adopter des niveaux de service cibles supérieurs ou différents.	Les niveaux de service supérieurs ou différents proposés se répercuteront sur les besoins en dépenses, ce qui pourrait obliger à adopter d'autres approches dans les services offerts, à augmenter les recettes pour respecter les niveaux de service relevés ou à remanier le financement en repriorisant les niveaux de service et ce qui pourrait éventuellement accroître les risques dans d'autres secteurs. On reverra et actualisera ces questions au moins une fois tous les cinq ans dans le cadre de la mise à jour du Plan de gestion des actifs. Comme on l'indique ci dessus, on pourra se pencher chaque année sur les incidences essentielles dans le cadre de l'examen des progrès accomplis par la Ville dans la mise en œuvre du Plan de gestion des actifs et dans la section « Incidences sur la gestion des actifs » des différents rapports présentés au Conseil municipal.
Changements dans les données sur les actifs ou sur les finances, ce qui pourrait se répercuter sur les constatations exposées dans le Plan de gestion des actifs.	Les changements intervenus dans les données consultées pour produire le Plan de gestion des actifs seront constatés dans la mise à jour du Plan de gestion des actifs au moins une fois tous les cinq ans. Comme on l'indique ci dessus, on peut se pencher chaque année sur les incidences essentielles dans le cadre de l'examen des progrès accomplis par la Ville dans la mise en œuvre du Plan de gestion des actifs et dans la section « Incidences sur la gestion des actifs » des différents rapports présentés au Conseil municipal.



## 6.4 LES STRATÉGIES NON FINANCIÈRES

Puisqu'on ne s'attend pas à ce que les budgets planifiés soient suffisants pour financer l'intégralité des besoins prévus dans le cycle de la durée utile des actifs, il faut faire appel à différentes méthodes pour enrayer les risques associés au sous financement. On peut faire appel aux différentes stratégies non financières qui existent ou les mettre en œuvre pour corriger ce problème, notamment :

- l'amélioration de l'évaluation de l'état des actifs et des données sur les actifs afin de mieux gérer la planification et les décisions à prendre;
- l'optimisation de la planification des infrastructures pour tenir compte des frais d'exploitation et d'entretien projetés;
- la réduction des redondances dans les systèmes pour amoindrir les coûts;
- l'élaboration de la planification des mesures d'urgence pour gérer les délais et les risques dans les interventions;
- l'optimisation de l'exploitation des actifs pour en prolonger la durée utile;
- le recours à des compteurs perfectionnés, à l'intelligence artificielle et à l'apprentissage machine pour recenser et prioriser les zones de pression dont le niveau de fuite est élevé, en mettant l'accent sur la détection des fuites et sur les études des pertes d'eau afin de réduire proactivement le fuitage de l'eau;
- les efforts consacrés pour continuer de surveiller les tendances dans la consommation de l'eau par habitant;
- la mise en œuvre des initiatives de l'Examen des services du parc automobile.

Toutes les nouvelles stratégies pourraient avoir des répercussions sur les résidents et les services et devraient faire l'objet d'une étude plus fouillée avant qu'on y fasse appel.



# Le plan d'amélioration

Le Règlement exige que le Plan de gestion des actifs fasse état de l'approche adoptée par la municipalité pour améliorer et adopter continuellement des pratiques appropriées dans la planification de la gestion des actifs. D'après l'instantané de l'état actuel et les plans existants présentés dans le Plan de gestion des actifs, font partie des points à améliorer, les efforts consacrés pour :

- continuer de se pencher sur les lacunes statistiques, la gestion des données et la conservation des documents;
- mettre à jour les estimations de coûts;
- examiner, suivre les niveaux de service et en rendre compte;
- mettre au point et étoffer les prévisions des besoins, les prévisions financières et l'analyse du financement;
- continuer d'enrichir les projections sur les niveaux de service attendus;
- mieux intégrer les moyens d'enrayer les dérèglements climatiques et de s'adapter à l'évolution du climat;
- étendre l'application du point de vue de l'équité et de l'inclusion.

Le Plan de gestion des actifs sera revu et mis à jour à intervalles réguliers, et au fil du temps, les prochaines versions du Plan feront état de ces améliorations.





# **COMPLÉMENT D'INFORMATION**

Pour en savoir plus sur le Plan de gestion des actifs de même que sur l'information contextuelle et les rapports qui ont servi à établir ce plan, veuillez consulter le site <u>Ottawa.ca</u> ou communiquer avec les Services de gestion des actifs de la Ville d'Ottawa.

# **Appendice A:**

Secteurs de la municipalité raccordés au réseau municipal d'approvisionnement en eau potable

